

Louise de Marillac,

fondatrice

de la Compagnie des Filles de la Charité ? ¹

Durant des siècles, Vincent de Paul a été considéré comme le Fondateur de la Compagnie des Filles de la Charité. En parcourant l'ensemble des écrits de Louise de Marillac, ses retraites et méditations, les lettres de Vincent de Paul à Louise au moment de cette fondation, le regard change. Louise de Marillac ne serait-elle pas la vraie fondatrice, celle qui a interpellé Vincent de Paul ? Dire cela ne nie pas le rôle essentiel de Vincent de Paul par rapport à la Compagnie des Filles de la Charité. Mais sans Louise de Marillac, la Compagnie aurait-elle existé ?

Les Confréries de la Charité de Paris

L'élan de charité qui s'était développé dans les campagnes de l'Ile de France gagne peu à peu la capitale. Des Confréries de la Charité s'établissent en plusieurs paroisses de Paris. Nombreuses sont les Dames de la noblesse qui désirent en faire partie. Mais des difficultés nouvelles apparaissent. Ces Dames ne sont pas habituées aux tâches toutes simples que requièrent les pauvres : elles ont pour les servir de nombreuses servantes. Comment pourront-elles gravir les étages des taudis, porter une grosse marmite contenant la soupe, nettoyer la chambre du malade ? De leur côté, leurs maris ou pères n'apprécient pas qu'elles fréquentent les taudis de la capitale. Alors, elles demandent à leurs propres servantes d'accomplir toutes ces humbles besognes. Si les Dames de la Charité sont animées du souci du pauvre, si elles acceptent de prendre sur leurs biens pour leur venir en aide, leurs servantes agissent davantage en service commandé.

Vincent de Paul et Louise s'interrogent alors sur l'avenir des Confréries dans la capitale.

Marguerite Naseau

Au cours d'une mission à Suresnes, petit village au nord-ouest de Paris, Vincent de Paul rencontre Marguerite Naseau, une femme pleine d'initiatives. Elle a appris à lire, tout en gardant les vaches : elle avait acheté un alphabet, elle rencontrait le curé régulièrement pour apprendre quelques lettres. Elle répétait sa leçon dans les champs, et quand elle ne savait plus, elle interrogeait les passants " *qui avaient l'air de savoir lire*". Ensuite, comprenant l'importance de l'instruction, elle s'était mise à enseigner les petites filles autour d'elle, dans les villages voisins. Elle avait, aussi, aidé des garçons qui voulaient devenir prêtres. Ayant entendu la prédication de Monsieur Vincent, elle se propose pour venir servir les pauvres malades de Paris.

Marguerite rencontre Louise de Marillac qui lui explique ce que l'on attend d'elle. Son ardeur est très vite communicative. D'autres paysannes se présentent pour servir dans les Confréries. La Charité de Paris vivra. Louise accueille toutes ces paysannes, les écoute, leur apprend les rudiments des soins aux malades. Elle les répartit dans les différentes paroisses, règle les petits conflits qui se font jour entre ces "servantes des charités" et les Dames.

L'intuition de Louise de Marillac

Une intuition profonde s'éveille alors dans le coeur de Louise : elle repense à sa Lumière de Pentecôte :

« Et (je) fus avertie ... qu'un temps devait venir que je serais en état de faire vœu de pauvreté chasteté et obéissance, et que je serais en une petite communauté où quelques-unes feraient le semblable. J'entendais lors être en un lieu pour servir le prochain, mais je ne pouvais entendre comme cela se pourrait faire à cause qu'il y avait de l'allant et venant. »

¹ Extrait de la Conférence à la Session internationale des Directeurs provinciaux – Paris 1990

Former un groupe avec toutes ces filles, ce serait une aide efficace pour elles. Le service est rude, les malades parfois exigeants, le découragement apparaît de temps en temps. N'est-ce pas là, cette communauté où il y aurait allant et venant, entrevue le dimanche 4 juin 1623, en la fête de la Pentecôte 1623 ?

Réflexion avec Vincent de Paul

Louise parle de son projet à Vincent de Paul. Celui-ci n'en voit nullement la nécessité et fait tout pour dissuader sa collaboratrice :

"Vous êtes à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère ; tenez-vous à eux et à l'état auquel ils vous ont mise, en attendant qu'ils témoignent qu'ils désirent autre chose de vous."²

Quelques mois plus tard, Louise, poliment mais fermement, intervient de nouveau. La réponse de son directeur est toujours la même : il ne voit pas la nécessité d'un regroupement des filles qui servent dans les Confréries :

« Je vous prie une fois pour toutes de n'y point penser, jusques à ce que Notre-Seigneur fasse paraître qu'il le veut, qui donne maintenant les sentiments contraires à cela. ...Vous cherchez à devenir la servante de ces pauvres fille, et Dieu veut que vous soyez la sienne, et peut-être de plus de personnes que vous ne le seriez en cette façon ; et quand vous ne seriez que la sienne, n'est-ce pas assez pour Dieu que votre cœur honore la tranquillité de celui de Notre-Seigneur ? »³

Dieu parle par les événements. En février, Marguerite Naseau meurt de la peste : elle a été contaminée par une malade qu'elle a fait coucher dans son lit. Cette mort rapide interpelle fortement Vincent de Paul et Louise de Marillac. La charité ne peut faire fi de la prudence. Le projet de Louise est repris par Vincent de Paul :

« Pour le regard de l'affaire de votre emploi, je n'ai pas encore le cœur assez éclairci devant Dieu touchant une difficulté qui m'empêche de voir si c'est la volonté de sa divine Majesté. Je vous supplie, Mademoiselle, de lui recommander cet affaire pendant ces jours auxquels il communique plus abondamment les grâces du Saint-Esprit, ains le Saint-Esprit même. Insistons donc aux prières et tenez-vous bien gaie. »⁴

Quelle est donc la difficulté qui fait problème à Vincent de Paul. La lettre ne l'explique pas, mais il est facile de le deviner.

Constituer un groupe, une communauté, avec les servantes des Confréries sous la responsabilité de Louise de Marillac, n'est-ce pas risquer de nuire à ces Confréries de la Charité ? Faut-il vraiment faire deux groupes distincts ?

Une autre question doit aussi hanter Monsieur Vincent de Paul. Peut-on demander aux paysannes de vivre en communauté une vie totalement consacrée à Dieu ? Au XVII^e siècle, la vie religieuse est réservée aux familles nobles ou bourgeoises, il faut apporter une dot. Est-il raisonnable d'envisager une communauté d'un style tout nouveau ?

Je crois que c'est Louise de Marillac, la grande Dame de Paris, qui va influencer le paysan gascon. Elle connaît bien les filles, leur désir d'une vie donnée à Dieu, le sérieux de leur vie spirituelle. Elle a aussi longuement échangé avec Marguerite Naseau pendant les trois années où elle a servi les malades dans les paroisses de Paris.

Pour Louise, cette nouvelle communauté ou confrérie sera un soutien pour les filles, soutien tant pour le travail que pour la vie spirituelle. De plus ce regroupement des filles permettra d'assurer une meilleure formation, de mieux connaître les filles avant de les envoyer là où on les demande. Alors Louise insiste. En août 1633, Vincent de Paul fait sa retraite annuelle : il prie, réfléchit et le dernier jour envoie un petit mot à Louise :

« Je pense que votre bon ange a fait ce que vous me mandez par celle que vous m'écrivîtes. Il y a quatre ou cinq jours qu'il a communiqué avec le mien touchant la Charité de vos filles ; car il est

² Vincent de Paul à Louise de Marillac – Doc. 20

³ Vincent de Paul à Louise de Marillac – Doc. 87

⁴ Vincent de Paul à Louise de Marillac – mai 1633 - Doc.96

vrai qu'il m'en a suggéré souvent le ressouvenir et que j'ai pensé sérieusement à ce bon œuvre; nous en parlerons, Dieu aidant, vendredi ou samedi, si vous ne me mandez plus tôt. »⁵

Cette première rencontre permet de prendre une décision. Mais sa mise en application demande encore réflexion. D'autres réunions s'avèrent nécessaires avant d'avertir les filles :

« Il faut voirement se voir avant que d'arrêter les filles ; et cela ne se peut que vers la fin de la semaine ; renvoyez-les cependant, s'il vous plaît, pour d'ici à douze ou quinze jours, auquel temps vous les avertirez par l'écolier. Il sera bon cependant de leur faire connaître qu'il faut être dans l'esprit d'indifférence. Mais quoi ! il faut les dresser à la connaissance des solides vertus avant que de les employer. »⁶

Peu à peu, les choses se précisent, et Louise peut enfin proposer aux filles de tenter l'aventure. Certaines acceptent, d'autres, comme Germaine de Villepreux, n'osent s'y engager.

Les débuts de la Compagnie

Le 29 novembre 1633, Louise accueille dans sa maison 4 à 5 filles (on ne connaît pas le nombre exact) *"pour les faire vivre en communauté"*, écrit son premier biographe.

Curieusement, Vincent de Paul ne parlera jamais de ce jour du 29 novembre. Lorsqu'il évoque les débuts de la Compagnie des Filles de la Charité, il en fait remonter l'origine à 1630, l'année où Marguerite Naseau s'est présentée à lui. Pourquoi ce silence, alors qu'il raconte longuement l'événement de Folleville qui est à l'origine de la Congrégation de la Mission et celui de Châtillon qui suscita la création des Confréries de la Charité ?

Il est probable que Vincent de Paul en faisant remonter la Compagnie à 1630, met en valeur la personne de Marguerite Naseau. Par elle, les pauvres sont servis par des pauvres ! Louise qui a réuni les filles dans sa maison, met en évidence l'importance de la vie communautaire, soutien d'engagement au service des plus pauvres.

Mais si, pour interpréter ces faits, je fais appel aux données de la psychologie moderne, je pourrais dire que Vincent a totalement oublié un événement dont il n'a pas eu l'initiative, dont il n'a été ni l'acteur, ni l'auteur. Il est possible d'ajouter que l'oubli a été peut-être encore plus total car l'événement a été suscité par une femme, et l'homme se considère toujours un peu supérieur à la femme !

Louise, elle, aimera faire mémoire de ce jour qui a bouleversé sa vie. Elle écrit un 28 novembre :

« Ça été à un tel jour que demain que les premières ont commencé à se mettre en Communauté, quoique ce fut bien pauvrement y a bien cinq ou sept ans. J'ai eu ce soir une pensée qui me réjouit qui est comme par la grâce de Dieu, elles sont mieux que au commencement. »⁷

De son vivant, Louise de Marillac considérera toujours Vincent de Paul comme le véritable fondateur de la Compagnie des Filles de la Charité. Lors de la rédaction de la supplique en vue de la reconnaissance de la Compagnie par l'Archevêque de Paris, elle demandera à Vincent de Paul de ne pas la mettre en avant.

⁵ Vincent de Paul à Louise de Marillac – août-septembre 1633- Doc.100

⁶ Vincent de Paul à Louise de Marillac – septembre-octobre 1633 – Doc. 101

⁷ Louise de Marillac à Vincent de Paul – Ecrits 43